

À la séance régulière du Conseil de la Municipalité de Bristol tenue le 5 janvier 2009, à 20:00 à l'Hôtel de ville, étaient présents le Maire Scott Wilson, et les Conseillers Stephen Forbes, Colette O'Malley, Keith Smith, Chris Young, George Pirie et Ronald Dagg.

- (09-01-001)** Il est proposé par le Conseiller Forbes que le procès verbal de la séance du 1er décembre, 2008 soit adopté comme présenté. Adoptée. Le Maire s'abstient de voter.
- (09-01-002)** Il est proposé par le Conseiller Dagg que le procès verbal de la séance du budget tenue le 15 décembre 2008 soit adopté comme présenté. Adoptée. Le Maire s'abstient de voter.
- (09-01-003)** Il est proposé par le Conseiller Young que l'ordre du jour pour la séance du 5 janvier 2009 soit accepté avec des ajouts. Adoptée. Le Maire s'abstient de voter.

La séance est ouverte au visiteurs présents.

Derek O'Malley, le chef d'équipe en voirie, était aussi présent.

- (09-01-004)** Il est proposé par le Conseiller Dagg que le Conseil achète 80 à 85 voyages de sable pour l'hiver, et aussi un (1) autre voyage de sel. Adoptée. Le Maire s'abstient de voter.
- (09-01-005)** Il est proposé par la Conseillère O'Malley que le Conseil remercie le Club de Euchre de l'Âge d'or pour leur don de 600.00\$ pour le Centre Communautaire. Adoptée. Le Maire s'abstient de voter.
- (09-01-006)** Il est proposé par le Conseiller Pirie que le Conseil accepte la quote de Foster Equipment Ltd. pour un montant de 14 800.00 \$ plus taxes pour réparer la niveleuse 1993 et que le chef d'équipe en voirie et le président du comité détermineront le temps idéal pour faire les travaux. Adoptée. Le Maire s'abstient de voter.
- (09-01-007)** Il est proposé par le Conseiller Forbes de supporter le Shawville County Jamboree pour un montant de 100.00\$, comme prévu dans le Budget de 2009. Adoptée. Le Maire s'abstient de voter.
- (09-01-008)** Il est proposé par le Maire Wilson que le Conseil informe le CLD que la séance de février sera tenue le 2 février 2009, et qu'ils les informera le 3 février 2009 s'il y a des projets à soumettre. Adoptée unanimement.
- (09-01-009)** Il est proposé par le Conseiller Forbes que le Conseil informe le R.V.I. , Pine Lodge, et le Club de Golf de Norway Bay que l'huile végétale peut être

déposée au site de dépôt en tranchée. Adoptée. Le Maire s'abstient de voter.

- (09-01-010)** Il est proposé par le Conseiller Young que le Conseil fasse un don de 100.00\$ pour le tournoi de hockey national Midget comme prévu dans le Budget 2009. Adoptée. Le Maire s'abstient de voter.
- (09-01-011)** Il est proposé par la Conseillère O'Malley que le Conseil appuie la fondation de l'Hôpital par l'insertion de la lettre d'appuie dans les enveloppes de factures de taxes pour un levée de fonds pour la machine de dialyse à l'hôpital communautaire de Pontiac. Adoptée. Le Maire s'abstient de voter.
- (09-01-012)** Il est proposé par le Conseiller Smith que le Conseil engage Ryan Chabot sous le Programme d'Emploi-Québec, sous la supervision directe du chef d'équipe en voirie et le B.C.A. Adoptée. Le Maire s'abstient de voter.

Les rapports des comités sont donnés.

La Conseillère O'Malley donne un avis de motion pour le projet de règlement # 285 qui sera présenté à la prochaine séance pour modifier la taxe environnementale de 30.00\$ à 110.00\$.

Je, Keith Emmerson, Sec. Trés. de la Municipalité de Bristol, certifie qu'il y a des crédits disponibles pour les dépenses ci-dessous.

.....  
Keith Emmerson, Sec.Trés.

- (09-01-013)** Il est proposé par le Conseiller Dagg que les comptes totalisant 94 873.74\$ soit payés pour le mois de décembre. Adoptée. Le Maire s'abstient de voter.
- (09-01-014)** Il est proposé par le Conseiller Dagg que le Conseil transfère des fonds pour balancer les différents comptes. Adoptée. Le Maire s'abstient de voter.
- (09-01-015)** Il est proposé par le Conseiller Dagg d'aller à huis clos. Adoptée. Le Maire s'abstient de voter.
- (09-01-016)** Il est proposé par le Conseiller Dagg de revenir à la séance régulière. Adoptée. Le Maire s'abstient de voter.
- (09-01-017)** Il est proposé par le Maire Wilson que le Conseil note au troisième propriétaire concernant la clôture de la propriété du chemin 4<sup>th</sup> Line, et si ce n'est pas complété d'ici la date de réception de la lettre, donc le Conseil sera dans l'obligation d'engager quelqu'un pour installer la clôture, et les coûts de la clôture seront appliqués sur la facture de taxe. Après la date limite, le Maire et le Maire suppléant auront l'autorité d'engager un tireur de clôture.

Les coûts seront en collection quand il sera nécessaire. Adoptée  
unanimement.

**(09-01-018)** Il est proposé par le Conseiller Dagg que la séance soit levée. Adoptée. Le  
Maire s'abstient de voter.

.....  
Maire Scott Wilson

.....  
Keith Emmerson, Sec. Trés.